

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION N°6 DE LA COMMISSION CULTURE & PATRIMOINE DU VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2023

PRÉSENTS : Martine Amram, Fabien Gervais-Briand et Isabelle Grenut (mairie), Brigitte Martin et Anne-Marie Perrousseaux (médiathèque), Régine Foulon, Raymond Sube, Mireille Sévikian-Sube et Michèle Susini (ASPR).

EXCUSÉS : Gérard Albiser (Strada), Sonia Belliard (Magma), Frédérique Favre (T'émoi et Temps Danse & Co), Sylviane Gentil (chorale Les Lucioles, école de musique de Reillanne), George Greenlee (Musée des Amis des Arts), Angélique Pasternak (Musée des Amis des Arts), Geneviève Tobie (Association de sauvegarde du patrimoine de Reillanne).

Après un mot d'accueil d'Isabelle Grenut, adjointe déléguée à la culture et au patrimoine, les projets pour 2024 sont évoqués.

- Brigitte Martin évoque un **projet conjoint avec Sonia Belliard de Magma et la librairie Regain pour inviter un/une auteur/autrice**. Par ailleurs, la médiathèque est bien fréquentée par les enfants du village, ce sont les adultes qui en sont éloignés. La médiathèque réfléchit à des actions qui pourraient leur convenir. Martine Amram propose la venue d'un ami auteur, médecin (humanitaire), Pierre Micheletti, qui vient de sortir un ouvrage et qui pourrait le présenter à Reillanne **en mars 2024**.
- Isabelle Grenut fait part d'un **projet de Magma sur le thème des escargots pour 2024**, en lien avec des naturalistes, malacologues, archéologues etc. qui impliquera l'école, les enfants et les parents. Une expo est prévue au musée en juin 2024.
- **Jeudi 21 mai 2024, un concert pour fêter le printemps** aura lieu à l'église de Reillanne avec les chorales « Les Lucioles » (Sylviane Gentil, EMR) et Allegretto (Manosque) et des musiciens de jazz, avec au programme la « Petite messe jazz » de Bob Chilcott, et des airs plus classiques.
- **Jeudi 30 mai 2024 à 19h sur l'esplanade Saint-Denis (ou en salle selon la météo), le théâtre Durance** (scène nationale depuis peu) nous propose un spectacle dans le cadre de ses Echappées : **Bien, reprenons** théâtre – musique par le Détachement International du Muerto Coco. <https://www.theatredurance.fr/event/bien-reprenons>

Spectacle gratuit pour le public, la commune doit seulement prendre à sa charge un « apéro » à l'issue du spectacle pour un moment de rencontre artiste/public, et le repas de l'artiste et des techniciens.

- **Samedi 27 juillet 2024 en soirée**: projet de projection d'un film (ou deux ?) sur la place de la Libération, avec la Strada. L'idée (émise l'an dernier en commission) cette année serait de montrer un film tourné à Reillanne, peut-être *Après la guerre*, <https://www.youtube.com/watch?v=pqwQ1URFy2q> pour faire le lien avec la commémoration cette année de la rafle au camp de ND des Prés (Reillanne 1944-2024). Les idées émises en réunion : pourquoi pas un petit bal rappelant cette période ? Et le film *Mouchette* ? *Les disparus de Reillanne*, téléfilm avec Galabru ? *Visages, villages* d'Agnès Varda et JR ?

L'idée en tout cas d'une soirée ciné en plein-air le dernier samedi de juillet est retenue.

CÔTÉ PATRIMOINE, ON FAIT UN POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS ET SUR LES PROJETS.

- 1) **Notre-Dame des Prés : commémoration de la rafle du 12 mai 1944**, projet intitulé « Reillanne 1944-2024, 80 ans après la dernière rafle de Juifs en France, la commune se souvient ». Une nouvelle plaque commémorative, conçue et en partie fabriquée par des classes du Lycée Martin Bret de Manosque, sera installée à l'extérieur de la propriété. **On l'inaugurera le dimanche 12 mai 2024,**

retenez bien la date ! On prépare également (Isabelle Grenut et Annette Becker) une exposition et un catalogue d'expo. On évalue le projet à environ 6000 euros, qui sera subventionné par la Fondation de la mémoire de la Shoah, les Anciens combattants et le Souvenir Français, une partie (env. 40%) restant à la charge de la mairie. Tout au long de l'année, nous proposerons visites, conférence, présentation de livres etc. Martine Amram suggère de faire de grands tirages des photos des personnes déportées depuis Reillanne, on en a beaucoup, et de faire un chemin qui mène à l'expo. Expo au musée ? Salle des Fêtes ?

2) Isabelle Grenut montre **l'esquisse du projet de construction du nouvel office du tourisme** rue du Lavoir. Le projet est contemporain, construit sur huit pieux métalliques, prolongés par des micropieux pour la stabilité de l'ensemble. La façade sur la place sera élevée au-dessus du lavoir, pour une entrée au niveau de la rue du Lavoir. Le stade de l'esquisse permet de revoir certains détails, mais le projet tel que présenté, dans un lieu très contraint (murs, rue, place, lavoir etc.), permettra d'accéder au lavoir restauré. On pourrait y installer une expo sur l'eau à Reillanne ? Le projet est porté par la Communauté de communes, et évalué à environ 200 000€. Une subvention a été demandé à la Région.

3) **Porte Saint-Pierre** : l'architecte du patrimoine du Parc du Luberon a préparé un permis de construire, une obligation pour les monuments protégés. On est sur un budget d'environ 18 000€ TTC. Outre la subvention de 40% demandée à la DRAC, on sollicite le Département au titre du FODAC (fonds départemental d'aide aux communes) pour 25%, en espérant que ces deux organismes répondront favorablement.

4) **Eglise paroissiale** : nous attendons toujours le résultat de l'étude menée par l'étude Aedificio. On nous a communiqué les relevés laser, mais sans explications pour le moment. M. Berhault s'est engagé à venir en janvier nous présenter son étude...depuis début 2022 en chantier, je pense qu'il serait temps. Nous attendons de savoir quoi restaurer en priorité, et surtout comment, on pense à la porte ouest du bâtiment.

5) **moulin Délestic : la commission se félicite de la bonne nouvelle de la mission Bern**. En ce moment, l'association et la mairie démarchent des entreprises et quelques particuliers. Une vente aux enchères d'œuvres diverses, photos, peintures, sculptures, aura lieu en février à la salle des Fêtes, pour récolter des dons pour le moulin. Plus techniquement, un RDV avec Patrick Cohen du Parc du Luberon a eu lieu, pour enclencher la suite des opérations, une étude diagnostic en premier lieu, préalable au dépôt d'un permis. Nous saurons d'ici la fin de l'année la somme qui nous sera allouée par la Fondation.

5) les participants ont évoqué **les chemins du patrimoine**, notamment ceux qui permettraient de faire connaître, et peut-être ainsi de les protéger, les nombreux cabanons en pierre sèche que compte la commune. Mais ils sont souvent situés sur des terrains privés, ce qui complique les choses et n'a jamais vraiment permis d'aboutir. On se promet d'y réfléchir. Le Parc a relancé un projet de « chemins du patrimoine », Isabelle Grenut y prend part, mais plus dans le groupe de travail sur les musées.

6) Lundi 4 septembre, nous avons appris avec joie que **le moulin Délestic, pour lequel la commune a candidaté en 2023 auprès de la Mission Bern (Fondation du Patrimoine), a été sélectionné par cette dernière, rejoignant ainsi cinq autres sites choisis en Région Sud**. la somme octroyée au moulin Délestic sera de **185 000 euros** ! Un beau cadeau dans la hotte du « Bern Noël » ! Dans le même temps, nous lançons, avec la délégation locale de la fondation du Patrimoine, une souscription qui viendra abaisser la part financière communale des travaux représentant 20% du budget global, ce dernier étant estimé

par le maître d'œuvre dans son étude de faisabilité à environ 700 000 euros. C'est en quelque sorte une tentative de la dernière chance qui a motivé notre candidature à la Mission Bern, en lien avec l'association des Amis du Moulin Délestic et l'architecte du patrimoine au Parc du Luberon. Dans un premier temps, une étude diagnostic sera menée par les architectes du Parc, puis un permis de construire sera déposé.

Meilleurs Vœux pour 2024, pour une année riche en culture et patrimoine !